

N° DE_2021_027

Date de convocation : le jeudi 03 juin 2021

Date d'affichage : le jeudi 03 juin 2021

Séance du 08 juin 2021

L'an deux mille vingt-et-un et le huit juin à 20 h 30, les membres du Conseil Municipal de la Commune de MEREUIL (05700), se sont réunis dans la Salle du Conseil Municipal sur la convocation qui leur a été adressée par Madame le Maire.

Nombre de Conseillers : en exercice : 7 – Présents : 6 – Votants : 6

Absent : 1 – Excusé : 0 – Suffrage exprimé : 6 – Votes pour : 6 – Vote contre : 0 - Abstentions : 0

Etaient présents : Madame Annick REYNAUD-FREY, Monsieur Eric BOUIS, Monsieur Jean-Pierre EYMERIC, Monsieur Frédéric REYNAUD, Monsieur Gilles REYNAUD, Monsieur Alain REYNAUD

Etait absent : Madame Françoise ALLEOUD,

Secrétaire de la séance : Monsieur Eric BOUIS

Objet : MOTION CONTRE LE PROJET HERCULE D'EDF

Madame la Maire expose aux membres du Conseil Municipal le projet « HERCULE de privatisation de l'électricité » :

Depuis 75 ans, depuis l'impulsion du Conseil National de la Résistance, l'électricité est un bien commun, Électricité de France un service public.

Premier producteur d'électricité en France et en Europe, deuxième producteur mondial, EDF fournit à l'ensemble du territoire français une des électricités les plus propres, sûres et économique ; notamment grâce à la péréquation tarifaire, garantissant un prix identique à tous les Français, qu'ils vivent en zones urbaines, rurales ou en outre-mer.

Mais aujourd'hui, ces garanties, tout comme la souveraineté énergétique de notre pays sont menacées par le projet Hercule.

Le projet Hercule, dont les négociations demeurent opaques, est impulsé par la Commission européenne. L'électricité, pourtant considérée comme un bien essentiel, se doit d'être à son tour soumise aux lois du marché et de la concurrence. Cette loi conduit à la privatisation des secteurs les plus rentables du groupe EDF, qui sera morcelé en trois sociétés. Cette réorganisation sonne le glas d'un des derniers services publics de notre pays.

Paradoxalement, s'il est une chose que la covid-19 aura permis de dévoiler, c'est le rôle crucial du service public. Des personnels hospitaliers aux instituteurs, des agents territoriaux aux bénévoles associatifs : en temps de crise, l'intérêt général redevient un marqueur structurant.

Alors, à l'heure où des millions de Français vivent la précarité énergétique, dans une époque où les enjeux de transition écologique et énergétique relèvent de défis pour l'Humanité, le rôle et la mission de service public d'Électricité de France sont d'autant plus d'actualité.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ;

Décide :

De s'engager aux côtés des salariés d'ENEDIS et d'EDF :

- **En appelant à l'arrêt immédiat du projet Hercule.**
- **En demandant un bilan des vingt dernières années marquées par l'ouverture à la concurrence du secteur de l'énergie, par la hausse des factures d'électricité pour nos concitoyens, à qui l'on avait pourtant promis une baisse.**
- **Rejoignant le Collectif "*Des territoires engagés pour une énergie publique*",**
- **Invitant les habitants de la commune de Méreuil à signer la pétition "pour une énergie publique" contre le démantèlement d'EDF et pour la défense du service public de l'énergie (à retrouver sur <https://energie-publique.fr>)**
- **En interrogeant le gouvernement sur les répercussions concrètes de ce projet pour les citoyens et collectivités propriétaires de réseaux.**
- **Interpellant les parlementaires du département, notamment ceux de la circonscription.**

AINSI FAIT ET DELIBERE les, jour, mois et an susdits.

La Maire,
Mme Annick REYNAUD-FREY

Certifié exécutoire,
Transmis en Préfecture le 11 juin 2021